

Guide de la VAE

2024-2025

le cnam  
Nouvelle-Aquitaine



# Guide de la validation des acquis

VAE - VAPP - VES

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Cnam bénéficie du soutien  
financier de la Région Nouvelle-Aquitaine



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTION DE FORMATION  
ACTION PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

# Validation des acquis de l'expérience

## La VAE, au plus près de chez vous



Avant de vous engager dans cette démarche VAE nous vous invitons à contacter le Point Régional Conseil VAE le plus proche.

Un numéro unique : 05.57.57.55.66

(concerne les habitants de la région Nouvelle Aquitaine)

Vous aurez accès lors d'une réunion ou d'un entretien à une information complète sur la vae, les certifications accessibles, les possibilités de financement, ainsi qu'une aide à l'élaboration de votre projet de VAE.

Après inscription au Cnam, une conseillère prendra contact avec vous afin de vous guider dès la première étape de recevabilité et vous proposera un temps d'échange en face à face.

**1**

Demande de  
recevabilité

**2**

Rédaction du dossier et  
accompagnement par  
le Cnam

**3**

Dépôt du  
dossier VAE

**4**

Validation par  
le jury

## Information et contact

Retrouvez les informations sur la plateforme interactive dédiée à la VAE : <https://dnf3.cnam.fr/diva/>

- > 05 57 59 23 00
- > [contact@cnam-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@cnam-nouvelle-aquitaine.fr)

## Étape 1 : Notre prestation 100% à distance

### L'étape de recevabilité VAE

La première étape pour transformer votre expérience en diplôme consiste à prendre contact avec un de nos conseillers via la plateforme Div@.

### Objectif

L'objectif est de vous aider à la construction du livret de recevabilité (livret 1). Lors d'un entretien de guidance, notre conseiller VAE vous aidera à :

- › clarifier le choix de la certification
- › construire votre livret 1 en vue de présenter la demande de recevabilité
- › Votre conseiller VAE vous indiquera également les possibilités de financement et vous fournira le calendrier

### Durée

Ce premier entretien individuel d'aide à la recevabilité se tient en 2 heures.

### Coût

La prestation de recevabilité s'élève à 250€ et bonne nouvelle, elle est éligible au CPF.

## Des supports mis à votre disposition

- › Guide de la validation des acquis
- › Documents contractuels : livret de recevabilité (Cerfa), notification de recevabilité, notification de décision du jury VAE (accessibles via la plateforme diva)
- › Guide de la rédaction du dossier à la VAE, d'un guide entretien avec le jury remis lors de la préparation à l'entretien
- › Référentiel de la certification visée : guides papier et sites Internet : mettant en évidence les compétences attendues et exprimant également la relation avec les emplois, métiers visés, Les compétences sont également explicitées au niveau de chaque composante du diplôme (blocs)
- › Dossier VAE : le dossier est fourni au candidat sous forme papier et/ ou numérique : via l'espace protégé dédié : div@)
- › Outils mis à disposition dans l'Espace National de Formation Cnam : accès à Pack Office, Teams, OneDrive et service documentaire en ligne



# Validation des acquis de l'expérience

## Étape 2 : Rédigez votre dossier VAE (livret 2)

Vous devez à cette étape expliquer les connaissances, compétences et aptitudes acquises par l'expérience en rapport avec le diplôme ou certificat visé.

ÉTAPE	OBJECTIF	DURÉE	EFFECTIF
Atelier collectif 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Engagement dans la démarche</li> <li>› Présentation du dossier et de la méthodologie</li> <li>› Calendrier global de la VAE jusqu'au jury</li> </ul>	2,5 heures	2 à 8
Entretien individuel 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Instaurer la relation de confiance</li> <li>› Faire récit de son parcours</li> </ul>	2 heures	1
Entretien individuel 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Repérer et aider aux hois des situations de travail significatives</li> <li>› Faire le lien avec le référentiel de la certification</li> </ul>	2 heures	1
Entretien individuel 3	Tester la rédaction d'une situation expliquée	2 heures	1
Entretien individuel 4	Acquérir l'autonomie dans la description d'une situation, des compétences acquises	2 heures	1
Entretien individuel 5	Analyse et structuration globale du dossier	2 heures	1
Entretien individuel 6 Concerne uniquement les demandes VAE ingénieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Aide au choix du projet mémoire d'expérience</li> <li>› Validation de la pertinence du choix par l'enseignant responsable (niveau, domaine)</li> <li>› Aide à la rédaction : méthodologie et rédaction du mémoire d'expérience</li> </ul>	Deux fois 2 heures	1
Atelier collectif 2	Préparation à l'entretien avec le jury	2,5 heures	2 à 8

## Étape 3 : Déposez votre dossier VAE

Déposez votre dossier auprès de votre conseillère VAE dans un délai de 2 mois précédent votre passage devant le jury. Le calendrier des sessions ainsi que les dates limites de dépôt des dossiers vous seront transmis.

## Étape 4 : Votre entretien avec le jury

L'accompagnement à la préparation du dossier est réalisé par nos conseillères VAE qui ont une réelle expertise de l'offre de formation du Cnam.

Votre conseillère VAE sera la référente pour vous aider à mieux comprendre les référentiels descriptifs de la certification, faire émerger les compétences issues des acquis de l'expérience, préparer à l'entretien oral devant le jury et assurer un suivi post-jury.

ÉTAPE	OBJECTIF	DURÉE	EFFECTIF
Entretien avec le jury Cnam en visioconférence	<ul style="list-style-type: none"><li>› Présentation du dossier VAE (mémoire)</li><li>› Échanges avec les membres du jury</li></ul>	Forfait de 4 heures	3 membres de jury minimum
Jury	<ul style="list-style-type: none"><li>› Délibération</li><li>› Notification de la décision</li></ul>		
Entretien post jury	<ul style="list-style-type: none"><li>› Entretien post VAE</li><li>› Le cas échéant, en cas de validation partielle : analyse de la décision, proposition d'action supplémentaire (VAE, formation) en fonction des préconisations du jury</li><li>› Suivi de la diplomation</li></ul>		1

L'accompagnement est réalisé par une accompagnatrice agréée par le Conservatoire national des arts et métiers. Elle est experte de l'accompagnement, connaît les certifications du Cnam et s'est engagée à se professionnaliser.

La prestation s'étend sur 6 à 12 mois en moyenne. Elle ne peut excéder 12 mois à compter du démarrage de l'accompagnement :

- › Aide à l'élaboration du dossier VAE
- › Jury VAE

### Nombre total d'heures

- › VAE Standard : 19 heures
- › VAE Ingénieur : 23 heures

### Coût global

- › VAE Standard : 1 925€ net
- › VAE Ingénieur : 2 325€ net

*Le Cnam n'est pas assujéti à la TVA.*

# Calendrier VAE

2024-2025

## Calendrier des ateliers collectifs d'engagement dans la démarche de VAE

Les dates sont communiquées à titre d'information.

L'accompagnement débute après l'inscription au Cnam elle-même soumise à l'obtention d'un avis favorable à la demande de recevabilité. Rapprochez-vous de nos conseillers pour plus d'informations.

	MOIS	ATELIER 1	ATELIER 2	
ANNÉE 2024	Août	Mercredi 28 août 🕒 16h - 18h30		
	Septembre		Mercredi 18 septembre 🕒 16h - 18h30	Jeudi 26 septembre 🕒 17h - 19h30
	Octobre	Mercredi 2 octobre 🕒 16h - 18h30		
	Novembre	Mercredi 6 novembre 🕒 16h - 18h30		
	Décembre	Mercredi 4 décembre 🕒 16h - 18h30		

## Calendrier des jurys VAE

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS VAE EN NOUVELLE-AQUITAINE	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS VAE À LA DNF (CNAM PARIS)	SESSIONS DES JURYS
6 septembre 2024	13 septembre 2024	Octobre / Novembre 2024
20 décembre 2024	10 janvier 2025	Février / Mars 2025
4 avril 2025	11 avril 2025	Mai / Juin 2025

## Autres dispositifs

### de validation des acquis

## Souplesse et gain de temps avec la VAPP

La VAPP (Validation des Acquis Personnels & Professionnels), est un dispositif qui permet d'intégrer une formation diplômante en l'absence des diplômes préalablement requis pour y accéder. Accessible à tous, elle vous offre un accès plus facile aux diplômes et à la reprise d'études. La VAPP vous permet de progresser rapidement dans les parcours de formation. En bref, cette procédure permet d'être dispensé des conditions d'accès (diplôme prérequis) au vu des acquis professionnels, personnels ou d'études.

### Comment faire une demande de VAPP ?

- › Le dossier VAPP est dématérialisé : vous élaborez votre dossier en ligne sur la plateforme Div@ afin de montrer votre potentiel à réussir la formation ciblée parcours professionnel, personnel (bénévole syndical), parcours de formation.
- › Le dossier est transmis à la commission qui dispose d'un mois pour se réunir et notifier sa décision sur votre compte Div@ : l'avis peut être soit 1) favorable (accès à la certification) 2) accès sous réserve de suivre des enseignements complémentaires, 3) accès à la formation avec dispenses de certains modules, ou 4) refus d'accès à la certification visée
- › Accès à la plateforme Div@ : <https://sdnf.cnam.fr/diva/>

## Reconnaissance des études avec la VES

La validation des études supérieures (VES) vous permet d'obtenir un diplôme grâce à la reconnaissance des études suivies en France ou à l'étranger.

Quel que soit votre statut, la VES s'adresse à toute personne qui souhaite demander un accès à un diplôme, certificat ou titre.

### Comment faire une demande de VES ?

- › Un dossier de demande de dispense est préparé par le candidat et est examiné par une commission VES. Il comprend les diplômes obtenus, certificats ou toutes autres pièces étayées par des programmes détaillés accompagnés de relevés de notes et traduits en langue française si nécessaire.
- › Un avis sur l'opportunité de votre demande est donné localement en concertation avec un enseignant du domaine. Puis votre dossier est transmis au Cnam
- › Une décision individuelle vous est alors notifiée, fondée sur la jurisprudence ou l'avis des enseignants responsables du diplôme concerné.

## Conservatoire national des arts et métiers

Cité numérique, 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles (Siège)

[www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr)

05 57 59 23 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Cnam Nouvelle-Aquitaine | Auteurs : Service VAE | Mise en page : Service communication | Photos Adobe Stock | Icônes NounProject | Mise à jour : 03.07.2024

